

Adresse de la société des sans-culottes de Langon annonçant avoir armé et équipé, grâce à une souscription, un cavalier prêt à partir, lors de la séance du 24 nivôse an II (13 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des sans-culottes de Langon annonçant avoir armé et équipé, grâce à une souscription, un cavalier prêt à partir, lors de la séance du 24 nivôse an II (13 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 277;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36022_t2_0277_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

versera dans le sein de la Société populaire son pieux contingent dont l'envoi est confié à l'administration... Que ceux qui donneroient de lâches regrets à leurs privations sachent que plus on sacrifie à la Liberté et plus on en est digne.

Législateurs, nous ne vous félicitons point, les bases de la Liberté sont posées... Ce bienfait est votre ouvrage... Nous sommes contents... Continuez... avec énergie.

Salut et Fraternité.»

J. MOLE (présid.), FOUILLETTE (secrét.),
CARAUT (secrét.).

26

Une souscription ouverte pour l'armement et l'équipement d'un cavalier, par la société des sans-culottes de Langon, a été au-delà de ses espérances : le cavalier est prêt à suivre la destination qui lui sera indiquée. Les membres de cette société ambitionnent tous aujourd'hui de rivaliser de dévouement, de courage, d'émulation, avec tous les sans-culottes de la République, et de concourir de toutes leurs facultés à l'entière destruction des tyrans (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Langon, 17 niv. II] (3)

« Citoyens, Représentans,

La Société des Sans-Culottes de Langon, dépit du Bec d'Ambès, régénérée par Tallien et Ysabeau, deux de vos infatigables collègues, s'empresse de vous annoncer qu'elle a ouvert une souscription pour l'armement et l'équipement d'un cavalier. Cette souscription a été au delà de nos espérances et le cavalier est prêt à suivre la destination que le district lui indiquera.

Nous ambitionnons tous aujourd'hui, Citoyens représentans, de rivaliser de dévouement, de courage et d'émulation avec tous les Sans-culottes de la République et concourir de toutes nos facultés à l'entière destruction des tyrans ! ... Puisse la massue nationale anéantir pour jamais les traîtres, les fédéralistes et tous les ennemis du peuple qui nous ont si indignement trompés ! ... Tel est le vœu bien prononcé de Sans-culottes composant la Société populaire de Langon.

Salut et fraternité.»

CAPDEVILLE (présid.), RICAUT (secrét.),
CAUSSE (secrét.).

27

La société populaire de Dampierre-la-Source (4) félicite la Convention de ses travaux, de l'établissement du gouvernement révolutionnaire, de la reprise de Toulon. Elle l'invite à rester à son poste jusqu'à ce, dit-elle, que la raison ait entièrement anéanti les préjugés et que les esclaves, las d'éprouver la valeur des

républicains, vous demandent humblement la paix. Elle lui communique un acte de bienfaisance exercé par le bataillon de Montargis envers une citoyenne de la commune de Dampierre. Cette infortunée, mère de deux défenseurs de la patrie, étoit réduite à la misère par les suites d'un incendie : les officiers, sous-officiers et soldats de ce bataillon, touchés de sa situation cruelle, s'empressent à l'envi de la soulager, et bientôt ils lui offrent une somme de 453 liv. (1).

Mention honorable (2), renvoi au comité d'instruction publique.

[Dampierre-la-Source, s. d.] (3)

« Législateurs,

Qu'il est flatteur pour nous de mêler notre tribut d'éloges, à celui que vous recevez de toutes parts des hommes libres.

Vous avez mille fois bien mérité de la patrie, en fondant la République, et vous avez consolidé votre ouvrage, en nous donnant une constitution qui fera notre bonheur, et le désespoir des tyrans.

Vous avez mille fois bien mérité de la patrie, en établissant un gouvernement révolutionnaire pour précipiter la marche glorieuse de la Révolution. Déjà, nous commençons à sentir les heureux effets de ce gouvernement; Toulon que la trahison que le génie des nos ennemis s'étoit éprouvé à fortifier, Toulon défendu par une nombreuse armée d'esclaves, vient d'être reconquis par les armes des républicains. C'est à vous, Législateurs, qu'appartient la gloire de cette conquête importante.

Continuez à démasquer et à punir les traîtres, avec cette justice qui vous caractérise. Continuez à nous donner l'exemple des vertus républicaines, restez à votre poste jusqu'à ce que la Raison ait entièrement anéanti les préjugés jusqu'à ce que les esclaves, las d'éprouver la valeur des Républicains, vous demandent humblement la paix. Donnez-nous promptement une instruction publique et vous aurez, non seulement bien mérité de la patrie, mais encore du genre humain.

Pour nous, fidèles à nos serments de vivre libres ou de mourir, soutenus du patriotisme des Républicains du bataillon de Montargis, nous prêchons l'amour de la patrie, l'obéissance aux lois et la guerre au fanatisme.

Mais, Législateurs, nous voyons, tous les jours que vous accordez l'insertion au bulletin, aux exemples de générosité, celui dont nous venons d'être les témoins, fait trop d'honneur aux Républicains du bataillon de Montargis pour que vous ne lui accordiez pas la même faveur.

Une de nos concitoyennes, victime d'un cruel incendie, venoit d'être réduite à la dernière misère; touché de son infortune, le bataillon du district de Montargis, s'empresse de la secourir; officiers et soldats, tous se disputent l'honneur de concourir à cet acte d'humanité. Ils prennent même dessus leur prêt, et bientôt la somme de 453 l. est offerte à cette veuve infortunée, mère de 2 défenseurs de la patrie.

Législateurs, les beaux exemples ont besoin

(1) P.V., XXIX, 214. Mention dans J. Sablier, n° 1075.

(2) B¹, 25 niv.

(3) C 289, pl. 893, p. 6.

(4) Distr. de Montivilliers (Seine-Inf^{re}).

(1) P.V., XXIX, 214.

(2) B¹, 25 niv. (2^e suppl¹).

(3) F¹⁷ 1009^A, p. 1783.